

De la gare, mais il était trop tard ; le dernier wagon venait d'avancer broyant le ponton de l'infanterie prise entre le quai et le bord inférieur de la voie.

Un horrible spectacle s'offrit à ses yeux ; le malheureux voyageur était dans la position que nous avons indiquée, la face rouge de sang ; il portait de chaque côté de sa tête, sur ses épaules, des lampes dont d'effroyables blessures par où le sang coulait abondamment.

La bête était, dans le sens de la largeur, ceint d'un large et profond allon, résultant de la pression énorme qu'il eut à subir. L'une des jambes, celle de droite, était restée sous le corps et avait été brisée. M. Gruson se donnait plus d'un coup de tête à la mort avant d'être instantané.

On transporta immédiatement son corps dans l'infirmerie de la gare où le docteur Hamart vint constater le décès. De nombreuses autorités s'y présentèrent bientôt ; ce furent M. le Préfet du Nord, MM. Le Gonter, inspecteur principal de l'exploitation des chemins de fer ;

M. Gruson fut transporté à son domicile, rue de Bruxelles.

Ce ne fut que très tard dans la soirée que Mme Gruson fut prévenue du terrible malheur qui la frappait.

M. Gruson était officier de la Légion d'Honneur.

### Le Sucre Béghin

RECONNAITRE LE BLANCHIR, LA FONTE RÉGULIÈRE

### DOUBLE TAMPONNEMENT à Ronchin

UN HOMME TUÉ. UNE FEMME BLESSÉE

Dans la soirée de lundi un pénible accident s'est produit au passage à niveau de Ronchin.

Il était à heures 36 du soir, un brouillard opaque enveloppait la banlieue, et le garde-barrière du passage à niveau, Alfred Debrock, 22 ans, originaire de Farnal, se promenait sur le petit quai qui borde la voie pour attendre le passage de deux trains qui se croisent, celui de Béthune à Lille et celui de Lille à Béthune.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de gauche, la voie montante. A ce moment arrivait de Lille César Durut, 36 ans, cultivateur à l'usine de Wail, rue de Fontenoy, demeurant rue du Fau-pour-de-Douai, 72, et Augustine Steu, âgée également de 36 ans.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de droite, la voie descendante. Le conducteur de ce train, César Durut, se promenant sur le petit quai qui borde la voie pour attendre le passage de deux trains qui se croisent, celui de Béthune à Lille et celui de Lille à Béthune.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de gauche, la voie montante. A ce moment arrivait de Lille César Durut, 36 ans, cultivateur à l'usine de Wail, rue de Fontenoy, demeurant rue du Fau-pour-de-Douai, 72, et Augustine Steu, âgée également de 36 ans.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de droite, la voie descendante. Le conducteur de ce train, César Durut, se promenant sur le petit quai qui borde la voie pour attendre le passage de deux trains qui se croisent, celui de Béthune à Lille et celui de Lille à Béthune.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de gauche, la voie montante. A ce moment arrivait de Lille César Durut, 36 ans, cultivateur à l'usine de Wail, rue de Fontenoy, demeurant rue du Fau-pour-de-Douai, 72, et Augustine Steu, âgée également de 36 ans.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de droite, la voie descendante. Le conducteur de ce train, César Durut, se promenant sur le petit quai qui borde la voie pour attendre le passage de deux trains qui se croisent, celui de Béthune à Lille et celui de Lille à Béthune.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de gauche, la voie montante. A ce moment arrivait de Lille César Durut, 36 ans, cultivateur à l'usine de Wail, rue de Fontenoy, demeurant rue du Fau-pour-de-Douai, 72, et Augustine Steu, âgée également de 36 ans.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de droite, la voie descendante. Le conducteur de ce train, César Durut, se promenant sur le petit quai qui borde la voie pour attendre le passage de deux trains qui se croisent, celui de Béthune à Lille et celui de Lille à Béthune.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de gauche, la voie montante. A ce moment arrivait de Lille César Durut, 36 ans, cultivateur à l'usine de Wail, rue de Fontenoy, demeurant rue du Fau-pour-de-Douai, 72, et Augustine Steu, âgée également de 36 ans.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de droite, la voie descendante. Le conducteur de ce train, César Durut, se promenant sur le petit quai qui borde la voie pour attendre le passage de deux trains qui se croisent, celui de Béthune à Lille et celui de Lille à Béthune.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de gauche, la voie montante. A ce moment arrivait de Lille César Durut, 36 ans, cultivateur à l'usine de Wail, rue de Fontenoy, demeurant rue du Fau-pour-de-Douai, 72, et Augustine Steu, âgée également de 36 ans.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de droite, la voie descendante. Le conducteur de ce train, César Durut, se promenant sur le petit quai qui borde la voie pour attendre le passage de deux trains qui se croisent, celui de Béthune à Lille et celui de Lille à Béthune.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de gauche, la voie montante. A ce moment arrivait de Lille César Durut, 36 ans, cultivateur à l'usine de Wail, rue de Fontenoy, demeurant rue du Fau-pour-de-Douai, 72, et Augustine Steu, âgée également de 36 ans.

Le train omnibus de Lille à Béthune passa sur la voie de droite, la voie descendante. Le conducteur de ce train, César Durut, se promenant sur le petit quai qui borde la voie pour attendre le passage de deux trains qui se croisent, celui de Béthune à Lille et celui de Lille à Béthune.

### EXTRÊME ABONDANCE DES MATIÈRES NOUS OBLIGE À DIFFÉRER PLUSIEURS COMMUNICATIONS INTÉRESSANTES.

## ROUBAIX

### Une visite de Mgr Delamaire

Mgr le Coadjuteur viendra à Roubaix dimanche prochain, 27 décembre.

Il se rendra tout d'abord à l'église Saint-Jean-Baptiste, où il célébrera la messe à 8 heures. Puis il procédera à la bénédiction de la nouvelle Salle d'Éducation.

Mgr Delamaire ira ensuite à Saint-Martin. Après la grand-messe il bénira, à onze heures un quart, la nouvelle Maison des Écoles de la rue du Vieil-Abreuvoir, qui vient d'être construite une splendide salle des fêtes, qui ne mesure pas moins de trente mètres de longueur sur vingt de largeur.

Après-midi, à quatre heures, Mgr Delamaire présidera une grande réunion organisée à la Maison des Écoles, 84, Grande-Rue, par la Ligue Patriotique des Français, et au cours de laquelle Mlle Dehoullat, de Paris, confèrera à la Ligue, donnera une intéressante causerie.

Le Comité civil des fêtes s'est réuni hier soir à la mairie.

Il a décidé que la distribution des jouets et friandises aurait lieu, cette année, dans les écoles maternelles, à l'occasion de la Noël, demain mercredi, à deux heures et demie.

Le président a fait savoir que, cette année, les jouets seraient plus beaux que l'année dernière, une somme plus forte y ayant été affectée. Il ne sera plus distribué d'ornements, mais les « coquilles » seront plus appréciées et coûteront plus cher. Comme l'année dernière, chaque enfant recevra aussi un bâton de sucre de pommes.

Le Comité a été avisé que les fêtes et les collectes de cette année ont fourni une somme assez importante pour pouvoir à tous les frais de l'œuvre de l'Arbre de Noël sans avoir recours à la bourse des habitants.

Deux membres du Comité présideront, dans chaque école, à la distribution des jouets et friandises.

### Enseignement supérieur des Jeunes Filles

Première conférence de M. Delplanque

Le conférencier, dans une étude d'ensemble, a tracé le tableau des principales écoles littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a souligné que toute la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle et des premières années du XX<sup>e</sup> siècle puisse se résumer ainsi : le romantisme, le réalisme, le naturalisme qui est l'exercice du réalisme, le retour à l'idéalisme, ou, selon le titre d'une conférence célèbre de Ferdinand Brunetiere, la « renaissance de l'idéalisme ».

Le conférencier a défini et expliqué, autant que possible par des exemples, ces quatre écoles ; surtout il a expliqué, à l'égard de chacune, les principes qui ont marqué, dans le développement de la littérature générale du XIX<sup>e</sup> siècle, la place de la littérature dramatique, dont on lui a demandé de parler particulièrement. Il a exposé et discuté la formule romantique, la formule de Dumas fils, la formule d'Henri Becque, qui est celle de presque tous les autres dramaturges contemporains. Il a, en outre, expliqué cette dernière formule et de cette dernière école Victorien Sardou, bien antérieur à Henri Becque par le plus grand nombre de ses pièces et qui fut surtout un continuateur de Scriba, et Edmond Rostand, qui est tout à fait à part et qui, s'il avait continué ce que promettait son « Cyrano de Bergerac », aurait été peut-être un initiateur, un restaurateur d'une des plus belles formes de l'art dramatique. Enfin, malgré la décadence et la ruine de l'idéalisme naturaliste et la renaissance de l'idéalisme dont parlait Brunetiere, le conférencier a constaté et blâmé l'immoralité profonde de la plupart des pièces de théâtre contemporain, au regard desquelles le plus hardi des pièces de Racine, « Phèdre », serait une pièce chaste et innocente.

### Deux scènes de violences

M. Grimaldi commissaire de police du 5<sup>e</sup> arrondissement, a ouvert une enquête sur une rixe survenue lundi matin, vers dix heures, dans la rue d'Alger.

Elle a eu pour auteurs deux journalistes, Louis Hennebert, 21 ans, rue Marc-Séguin, 21, et Emile Leman, 22 ans, rue d'Alger, cour Vanackère, 1.

Hennebert était entré chez Leman pour parler à la sœur de ce dernier. Sommé de partir, il résista et une bataille en règle commença alors. Hennebert a déclaré avoir reçu un coup de couteau ; il porta, en effet, à l'axillaire sourcilère une blessure, peu grave du reste, qui semble avoir été faite par un objet tranchant.

Ni Hennebert, ni Leman, n'ont d'ailleurs porté plainte. Tous deux ont été laissés en liberté.

Une autre scène de violence a eu pour théâtre lundi, vers midi, l'Estimé-Du-Port, rue de la Longue, 132.

Un consommateur, Charles Leroy, s'adressant sans raison aux frères Edouard et Cyrille Poteau, leur déclara qu'il ne les craignait ni l'un ni l'autre. A ces mots, Edouard Poteau s'élança sur Leroy et lui porta un violent coup de tête à la figure.

Le coup, qui blessa assez sérieusement son adversaire au côté droit du visage. Edouard Poteau et Charles Leroy seront tous deux poursuivis.

Mort de M. Pierre Filpo, ancien adjoint au maire. Samedi soir est mort, en son domicile de la rue du Trichon, M. Pierre Filpo, ancien fondeur, facteur aux halles.

Le défunt était âgé de 71 ans. Il fut conseiller municipal de 1871 à 1880, sous les administrations de MM. Jules Desreumaux, Constantin Desaut et Farnchon, et adjoint au maire de 1880 à 1883, sous l'administration de M. Léon Albert. Il fit aussi partie du Conseil d'arrondissement en 1871.

Il fonda la Brasserie Roubaissienne. M. Pierre Filpo, quelques jours avant sa mort s'est confessé et a reçu les derniers sacrements.

Ses funérailles auront lieu demain mercredi, à 9 h. 34, en l'église Saint-Martin.

Pour vos arbres de Noël, vous trouverez à LA LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue, de ravissantes petites crèches, de jolis petits volumes de la Collection-Bijou, des architectures diverses.

### Les primes de la Société de Paix

Quelques jours seulement nous séparant de la fin des trente-deux magnifiques primes offertes aux souscripteurs de la saison 1907-1908. Quelques rares cartes ont été envoyées, mais on en refusera certainement beaucoup avant dimanche prochain, jour du tirage.

AVIS AUX RETARDAIRES. — Semaine du 14 au 20 décembre. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1.149 ; enfants, 480. Total : 1.629.

— Dons reçus : D'un anonyme, 20 fr. en espèces ; de M. P. Dehon, 30 petits paquets produits Maggi d'un anonyme, 17 kilos 200 vieux cuir ; de divers anonymes, vêtements et vieilles chaussures.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marelli, 3 et 14, rue du Bois, Roubaix.

Sous la robe d'une charrette. — Une entrée de bobineuse, Mme Henriette Prayez, 53 ans, rue de la Digue, 2, a été admise, hier lundi, à l'hôpital de la Fraternité, à la suite d'un accident dont elle avait été victime, samedi soir, 14 décembre, lorsqu'elle se trouvait dans une charrette qui avait été renversée et une roue lui avait écrasé le pied droit.

Acte de courage. — Samedi dernier, vers 2 heures et demie, deux chevaux de M. J. Le-maire, attelés à une calandre, s'étaient égarés pendant une courte absence du domestique. Ils avaient détalé par la rue de l'Espérance, venant de la rue de l'Espérance. Après avoir traversé la rue de la Gare, allèrent s'enfermer au galop dans la rue Nain, si encombrée de voitures, quand un court-circuit électrique, venant de la rue de l'Espérance, vint à se faire, et les chevaux, effrayés, se précipitèrent dans la rue de la Gare, au moment où un tramway passait.

Mlle Filpo. Meilleur marché que partout. — Le noyé de dimanche. — Son identité établie. — Le noyé de dimanche, qui avait été trouvé dans le canal au quai de Calais, a été établi hier. C'est un nommé Joseph Craux, 38 ans, né à Coutiche (Belgique), chauffeur, demeurant au garni, rue du Mont-Léon, 50, à Willems.

Il était occupé à l'usine des Produits chimiques de Wasquehal ; il avait la vue très faible.

Il avait quitté son logement le dimanche 22 novembre et n'y avait plus reparu depuis lors. Il y a tout lieu de croire qu'il est tombé accidentellement dans le canal.

Le noyé a été reconnu par sa sœur, Mme Despoire, demeurant rue de l'Église, 14, à Craux, et par son locuteur de la rue du Mont-Léon, M. Arthur Vandorpe.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

NOÛL : Grégoire, 60 ans, Gabès en Choccolat Thomas, 5, rue du Priez, Lille. Du 21 décembre

Naisances. — André Lesimple, rue Montgolfier, 3. — Jean Hennebert, boulevard de Cambrai. — Marie Desbrières, boulevard de Cambrai. — Marie Desbrières, boulevard de Cambrai. — Marie Desbrières, boulevard de Cambrai.

Mariages. — Théophile Petit, employé de commerce, rue Bréanger, 7. — Joseph Vanhessche, rue de la Gare, 11. — Charles Fontville, 71 ans, propriétaire, rue de Beaumont. — Emile Farvacque, 50 ans, sans profession, rue de Barbigny, 30. — Desrousseaux, 47, 2, mois, avenue de la Gare, 11. — Marguerite nagère, avenue Julien-Lagache, 30. — Joseph Craux, 38 ans, chauffeur, quai de Calais.

Décès. — Robert Desbrières, 68 ans, ménage, rue de la Gare, 11. — Charles Fontville, 71 ans, propriétaire, rue de Beaumont. — Emile Farvacque, 50 ans, sans profession, rue de Barbigny, 30. — Desrousseaux, 47, 2, mois, avenue de la Gare, 11. — Marguerite nagère, avenue Julien-Lagache, 30. — Joseph Craux, 38 ans, chauffeur, quai de Calais.

Accident de travail. — Chez Masnuel et Casin, M. Léon Desprez, 23 ans, rue Jeanne d'Arc, s'est fait presser à l'usine de deux rouleaux à l'heure du soir ; docteur Demoulin.

CROIX. — Mariages. — Joseph Devulder, menuisier et Aurélie Berton, employée. — Jules Merlin, représentant et Clémence Desauv, employée.

Décès. — Denise Renard, 18 mois, rue Courbet, 5. — Imerie Sidde, 82 ans 8 mois, rue de Osters, 17. — Adèle Doudreuil, 68 ans, Grande-Rue, 125.

### COFFRES-FORTS GRUSON

CONTRA LE FEU ET LE VOL. 21, rue Royale, 21, ILLIUM

### FLARS-BREUQ

Une belle occasion. — La J. C. de Sart, pour fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, a, après la partie religieuse de l'avant-midi, organisé une réunion d'hommes et de femmes le soir à 8 h. à l'Essentiel, tenu par M. Méplomb.

C'est devant 200 auditeurs que le secrétaire a donné lecture du compte-rendu de ce qui a été fait pendant l'année 1906. Voici les principaux passages :

La pieté : Cette société ne peut encore être citée comme modèle, mais un réel progrès a été fait.

L'Église est bien servie : 19 sujets religieux, historique et sociaux ont été traités durant cette année.

Propagande : Les jeunes gens se sont dévoués pour le propagande de la Bonne Presse ; ont organisé une soirée de projections lumineuses et cinématographiques ; grâce à leur zèle, la messe de l'Église a été rétablie cette année suivie d'une causerie amicale sur la vie militaire.

Pour l'avenir, les membres se proposent de continuer le programme de la Bonne Presse ; de donner quelques soirées récréatives au public, et si leurs ressources le permettent de fonder une bibliothèque.

Après la lecture de ce rapport, M. M. Berron a lu un rapport sur l'année écoulée et le conférencier, M. Louis Sotose, avocat, président du Comité central de Lille.

Ce dernier a expliqué les différents buts que le Comité se propose de réaliser : l'éducation de la jeunesse française. Faire des hommes de famille, de patrie et de société, tel est son but et pour y arriver il faut savoir mettre en pratique ce qu'il a dit et ce qu'il a promis.

Inutile de dire que cette conférence est couverte d'applaudissements maintes fois répétés. M. le Curé a donné son approbation à ce qui a été dit et a remercié toute l'assistance de son attention.

Après l'entracte, quelques jeunes gens de Tourcoing ont su charmer l'assistance par leurs chansons et monologues comiques.

## TOURCOING

Les funérailles de M. le capitaine Pontolé, retraité des douanes, père de M. le capitaine Pontolé ont eu lieu lundi à deux heures et demie, en l'église Saint-Vincent de Paul à Watrellos. Le deuil était conduit par le fils de défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Desbordes, directeur des douanes ; Dupuy, inspecteur principal ; Wascoque, inspecteur divisionnaire ; Mouty, Basset, Despoire, capitaines en retraite, chevaliers de la Légion d'Honneur, les capitaines en activité Lavaline et Boncher.

Au nombre des personnalités présentes, citons MM. Maréchal, capitaine à Roubaix ; Devez, inspecteur ; Belgeuque, contrôleur principal ; Pagard, receveur principal à la gare Saint-Sauveur ; Paray et Bauvin, contrôleurs des contributions ; Basille, receveur des contributions ; Lohier et Flamme, conseillers généraux ; Vial, conseiller d'arrondissement ; Thérin, maître de bureau à la Préfecture ; Coppinolle, échevin de Mouscron ; C. Desbouvries et Lafraissac, administrateurs des hospices ; Lespinois, conseiller général ; Horrez et Lagache ; Roggeron, Niderst et Prudhomme, commissaires de police ; Broquard, juge de paix ; Thaupe, consul de Belgique et de nombreux fonctionnaires des douanes et des administrations municipales de Watrellos et de Tourcoing.

Après la cérémonie religieuse le corps a été inhumé au cimetière du Port de Neuville.

M. Merlot, capitaine des douanes à Roubaix, a prononcé un discours sur la tombe.

NOÛL NOÛL Du 18 au 31 décembre. — Vente prix réduits Couvertures, Camis, Couvre-pied, Caleç, Bas, Gil, Châles, chez Dupillard-Devoys, r. de Roubaix, 33.

Salvageurs de Nourrissons. — Les intéressés sont prévenus que les prochains concours de sauvages de Nourrissons auront lieu les fêtes de la Noël et du Nouvel An, seront faites les samedis 26 décembre et 2 janvier, à 9 heures du matin.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 30 étrangers — 9 hommes, 7 femmes et 4 enfants — se sont faits à Tourcoing. Par contre 18 autres étrangers — 7 hommes, 8 femmes et 3 enfants — ont quitté notre ville.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. Les équipes 1 et 2 ont rencontré dimanche, les équipes correspondantes de l'Union Sportive Ronchaise.

## ARMENTIÈRES

Bras cassé. — A la chambre de justice, en présence de M. le procureur, M. le juge et de M. le greffier, s'est tenu le procès de M. le capitaine Pontolé, retraité des douanes, père de M. le capitaine Pontolé, qui a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Transporté à son domicile, à la Chapelle, il a pu se lever le 20 décembre. M. le greffier a pu se lever le 20 décembre.

Les cambrioleurs. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs se sont introduits dans le domicile de M. le capitaine Pontolé, qui a été volé de son argent, de son mobilier et de ses papiers.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et à six mois de suspension de son droit de vote.

Le cambrioleur principal, M. le capitaine Pontolé, a été arrêté par la police et conduit au poste de la Gare. Il a été condamné à six mois de prison et